



Asset
Management
France

HARMONIS PATRIMOINE

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 décembre 2020

▶ **Code ISIN :**

- **Part B :** FR0010444323
- **Part C :** FR0010250134

▶ **Dénomination :** HARMONIS PATRIMOINE

▶ **Forme juridique :** FCP – de droit français

▶ **Compartiments/nourricier :** Non

▶ **Société de gestion :** C-Quadrat Asset Management France
Société par actions simplifiée
N° agrément GP 97-124
21, boulevard de la Madeleine - 75001 PARIS

▶ **Gestionnaire financier par délégation :** Néant

▶ **Autres délégataires :** Prestations comptables : CACEIS FUND ADMINISTRATION

▶ **Durée d'existence prévue :** Cet OPCVM a été initialement créé pour une durée de 99 ans

▶ **Dépositaire :** CACEIS BANK
Société anonyme
1-3 Place Valhubert – 75013 PARIS

▶ **Commissaire aux comptes :** Charles HUNTZIGER
21 rue Sébastien - 75011 PARIS

▶ **Commercialisateurs :** C-Quadrat Asset Management France
Société par actions simplifiée
21, boulevard de la Madeleine 75001

▶ **OPCVM investissant dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :**
jusqu'à 100 % de l'actif net



Asset
Management
France

► **Objectif de gestion :** HARMONIS PATRIMOINE est un fonds de fonds multigestionnaire. L'objectif de gestion consiste à surperformer (performance annualisée nette de frais de gestion) l'indicateur de référence, l'EONIA capitalisé, sur un horizon d'investissement de deux ans.

► **Indicateur de référence :** EONIA capitalisé

L'indice EONIA (Euro OverNight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et représente le taux sans risque de la zone Euro.

► **Stratégie d'investissement :**

Le portefeuille est essentiellement construit suivant des stratégies directionnelles et d'arbitrage soit par le biais d'OPC, d'actions et d'obligations, soit par le biais de contrats futures ou de trackers.

La politique d'investissement est définie par l'équipe de gestion qui détermine ses stratégies d'investissement en fonction de ses anticipations macro-économiques, secondée par des analyses quantitatives financières et économétriques. Ces stratégies s'appuient sur des modèles de prévision et des modèles de risque développés par les sociétés EONOS INVESTMENT TECHNOLOGIES et MOTEUR DE RECHERCHE QUANTITATIVE, sociétés de recherche et d'innovation dont l'objectif est d'appliquer des théories scientifiques et mathématiques au secteur financier en développant des logiciels d'aide à la décision.

L'équipe de gestion prend ses décisions de façon autonome.

Le processus d'investissement repose sur deux types d'allocation :

1) **Une allocation stratégique**, discrétionnaire, qui résulte également de l'évaluation des marchés et de l'anticipation de l'évolution des marchés à moyen / long terme (de quelques mois à quelques années).

L'univers de gestion couvre toutes les classes d'actifs (actions, obligations, devises, indices de matières premières...).

L'allocation stratégique est mise en œuvre en investissant dans des OPC exposés aux classes d'actifs ou zones géographiques choisies.

Le FCP pourra investir de 10% à 100 % de son actif dans d'autres OPCVM de droit français et/ou étrangers relevant de la directive européenne, y compris dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

Les OPC externes seront sélectionnés en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs évalués par les gérants d'ADVENIS INVESTMENT MANAGERS spécialisés dans la sélection de fonds.

Cette allocation stratégique a pour objectif de refléter l'indice de référence sans le répliquer systématiquement.

Le FCP pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100 % de son actif.



- 2) **Une allocation tactique** permet à plus court terme de bénéficier des opportunités d'investissement qui se présentent. En fonction de l'évolution des marchés, le gérant procède à des écarts tactiques (sous ou sur pondération) par rapport à la stratégie du fonds afin d'optimiser la structure du portefeuille. Elle est mise en œuvre essentiellement à partir d'instruments des marchés financiers à terme organisés de taux, d'actions et de change, français et étrangers et d'ETF (trackers) offrant une grande liquidité. Elle combine plusieurs approches, momentum, prime de risque et arbitrage, dont l'horizon d'investissement va de quelques jours à quelques mois. Les décisions d'investissement résultent du traitement automatique de données statistiques ou fondamentales.

D'un point de vue opérationnel, le processus est le suivant :

- le gérant choisit la ou les stratégies qu'il souhaite mettre en œuvre (risk momentum et/ou trend following, etc.),
- il décrit l'univers d'investissement (c'est-à-dire les instruments financiers qu'il souhaite utiliser),
- il décrit le niveau de risque souhaité (c'est-à-dire, la volatilité et/ou la VaR et/ou la tracking error, etc.),
- il précise la fréquence de mise à jour des positions,
- il définit le montant de l'enveloppe, etc.

Sur la base des quantités calculées au moyen du progiciel, et grâce aux paramètres définis par le gérant, ce dernier peut alors décider de passer les ordres pour les quantités correspondantes pour le compte du fonds qu'il gère et au moment qu'il juge opportun.

Ces opérations seront réalisées dans la limite des engagements définie par la méthode probabiliste en VaR absolue. L'engagement du fonds est constitué par le montant le plus élevé entre la capacité d'amplification du fonds et sa perte maximale. L'effet de levier maximum indicatif est de 15, en pondérant les produits de taux par leur sensibilité, l'effet de levier indicatif maximum est de 3.

La somme de l'allocation stratégique et tactique pourra faire varier l'exposition sur la classe d'actif actions de -50 à +50 %. Sur les marchés actions, l'allocation géographique sur les pays émergents pourra atteindre 40 % de l'actif.

Sur les contrats sur indice de contrats à terme de matières premières, les positions seront principalement prises sur les indices liquides (contrats sur indices de contrats à terme de matières premières, pétrole, métaux et matières agricoles). Elles excluent tout type d'intervention susceptible d'induire une livraison en physique. Le fonds ne pourra être exposé à plus de 30 % sur les matières premières.

Le FCP ne détiendra pas d'obligation de type « high yield » (à caractère spéculatif) en direct mais pourra investir jusqu'à 20% de son actif en OPCVM étant eux-mêmes investis en obligations à haut rendement.

Le fonds définira une orientation de sa sensibilité au risque de taux à l'intérieur de limites minimum et maximum de [- 10 (min) ; +10 (max)].



Asset
Management
France

▶ **Durée minimum de placement recommandée** : 2 ans

▶ **Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

▶ **Principaux risques encourus sur le FCP** :

- Le risque de perte en capital
- Le risque lié aux arbitrages
- Le risque sur les indices actions
- Le risque de marchés émergents
- Le risque de taux
- Le risque lié au crédit
- Le risque lié aux investissements en High Yield
- Le risque sur les contrats sur indices de contrat à terme de matières premières
- Le risque de change
- Le risque lié à la gestion discrétionnaire
- risque de contrepartie

▶ **Garantie ou protection** : Néant

▶ **Profil de risque et de rendement** :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés de taux et dans une moindre mesure aux marchés d'actions.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque lié au crédit : le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents. En cas de dégradation de la notation de l'émetteur, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.



Impact des techniques financières IFT : l'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner l'OPC à amplifier les mouvements de marchés et ainsi des variations de la valeur liquidative plus importantes, à la hausse comme à la baisse.

Risque de contrepartie : il s'entend comme le risque de non-paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés dans le cadre des instruments financiers à terme négociés de gré à gré dont les prêts et emprunts de titres.

► **Evènements intervenus au cours de l'exercice :**

Le FCP n'a fait l'objet d'aucun changement ou mutation.

► **Informations réglementaires :**

Commissions de mouvement :

Aucune commission de mouvement n'est prélevée sur le fonds.

Méthode de calcul du ratio du risque global :

Le fonds ayant choisi de mesurer son niveau de risque selon la méthode de la VaR, nous vous communiquons les niveaux de VaR minimum, maximum et moyen atteints au cours de l'exercice :

Période	VaR 20J 99% minimum	VaR 20J 99% maximum	VaR 20J 99% moyen
Du 02 janvier 2020 au 31 décembre 2020	0,84 %	7,93 %	4,98 %

Levier :

Période	Levier minimum	Levier maximum	Levier moyen
Du 02 janvier 2020 au 31 décembre 2020	0,6511	1,4760	1,0499

Critères déterminant les cas d'exercice des droits de vote :

Compte tenu du mode de gestion du fonds (gestion quantitative), le gérant du fonds n'a pas pris part au vote lors des assemblées générales des valeurs détenues dans le portefeuille.



Asset
Management
France

La politique de vote est consultable par les porteurs et les clients sur son site internet : www.c-quadrat.com

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires de l'OPCVM :

Les intermédiaires autorisés sont référencés sur une liste régulièrement mise à jour par C-Quadrat Asset Management France. L'ajout d'un intermédiaire sera effectué à partir du résultat de l'étude préalable de l'ensemble des services qu'il propose. Deux fois par an, une évaluation de l'ensemble des prestations des intermédiaires autorisés sera effectuée et pourra entraîner éventuellement un ou plusieurs retraits de la liste.

Les principaux critères pour la sélection des intermédiaires sont les suivants :

- la qualité de leur recherche (couverture globale ou spécialisée...)
- la pertinence de tarifs en fonction des prestations ;
- la pertinence de leurs conseils (alertes, signaux...)
- la qualité de l'exécution des opérations administratives (règlement livraison) ;
- la possibilité d'organiser des contacts directs avec les entreprises ;
- la qualité d'exécution des ordres sur le marché.

Commentaire macroéconomique

L'année 2020 a été frappée par le retour de la volatilité sur les marchés. La source de cette volatilité étant une crise sanitaire sans précédent, poussant les gouvernements à placer volontairement l'économie mondiale à l'arrêt et ayant coûté près de deux millions de vies sur l'année. Cette épidémie du Coronavirus a eu des conséquences dramatiques sur toutes les entreprises en bouleversant leur activité et leur mode de fonctionnement, notamment sur la nécessité de travailler à distance et de digitaliser les offres. Cette situation a donc été un formidable accélérateur de tendances qui a bénéficié à certains segments de l'économie, au détriment d'autres secteurs avec en conséquence une reprise de l'activité totalement hétérogène.

Le premier trimestre s'est achevé quasiment au point bas des marchés actions avec la mise en place de confinements généralisés et des PMI à leur plus bas historique en Europe, engendrant une baisse de l'indice STOXX 600 proche de 25% sur la période. L'impact a été encore plus fort sur les petites capitalisations, avec un indice SMALL 200 abandonnant près de 30%. L'or noir a perdu plus de 50% sur le mois de mars, pour finir à des niveaux historiquement bas (autour de 20\$ pour le WTI). Les rendements obligataires des titres d'état, une fuite vers la qualité, ont touché leur plus bas historiques. Des réponses agressives et rapides de soutien ont eu lieu dans le monde entier au niveau monétaire mais également fiscal. La FED : taux directeur qui voisine zéro avec deux baisses consécutives pour un total de 150bps, mais également des annonces achats d'actifs obligataire visant à maintenir les lignes de crédit aux entreprises. La BCE : lancement d'un programme d'urgence de 750 milliards d'euros d'achats d'actifs obligataires (d'état et d'entreprises) ainsi qu'un plan de soutien important aux banques pour maintenir le crédit ouvert. Les gouvernements ont également annoncé des plans de soutien et de relance budgétaire massifs permettant de contenir les effets négatifs des confinements et de capitaliser sur une reprise progressive de l'économie au moment de sa



Asset
Management
France

réouverture. Ceci a permis un rebond de l'activité plus rapide qu'anticipé initialement et s'en est suivi un rebond extrêmement rapide du marché actions avec 3 mois consécutifs de hausse du STOXX 600 sur le deuxième trimestre 30% au-dessus du point bas touché en mars. La Chine a démontré sur cette première partie de l'année sa capacité à mieux contenir l'épidémie sur son territoire et devient le premier pays à entamer une reprise dite « en V » de son économie. Le regain de visibilité sur la sortie de crise a permis aux secteurs les plus touchés au début de l'année de surperformer sur le deuxième trimestre notamment dans l'aéronautique, l'automobile et les financières.

Cette rotation sectorielle s'est poursuivie tout au long du deuxième semestre 2020, poussée par les espoirs de plusieurs vaccins dont les résultats se sont avérés très efficaces contre le virus du Covid-19. Les campagnes de vaccination ont d'ailleurs commencé en fin d'année. Sur le front des statistiques économiques, le semestre a débuté avec des chiffres supérieurs aux attentes, indiquant une reprise plus marquée de l'activité. Malgré certains reconfinements dans plusieurs pays d'Europe, ces annonces ont permis à l'indice STOXX 600 d'afficher un rebond de plus de 15% sur le seul mois de novembre et de terminer l'année sur une baisse d'environ 2%. Les petites capitalisations s'en tirent mieux avec une performance positive proche de 5% pour l'indice STOXX Europe SMALL 200 en 2020. L'année s'achève donc avec une baisse contenue pour les actions européennes, une performance très contrastée face au bilan économique et humain du Coronavirus mais qui montre que les anticipations de marchés favorisent le scénario d'une reprise très forte pour 2021.

La contraction de PIB en zone euro est de 6.6% en 2020 avec une meilleure résilience de l'Allemagne contrairement à d'autres pays comme la France, l'Italie ou l'Espagne. La hausse du chômage a également été limitée grâce aux généreux dispositifs de chômage partiel dans de nombreux pays, un élément clef pour la reprise en 2021. Noël a aussi été porteur de bonnes nouvelles en Europe avec l'annonce ce jour d'un accord tant attendu entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne sur le sujet du Brexit.

Du côté des Etats-Unis les regards étaient tournés en fin d'année sur l'élection de Joe Biden qui a été bien appréciée par les investisseurs. Les statistiques économiques en fin d'année affichent une poursuite du redressement plus fort qu'anticipé avec un PIB d'un recul de 3.5 pour 2020. Ceci a permis au marché actions américain de très nettement devancer l'Europe en matière de performance avec une hausse de 18.4% du S&P 500 et de 45% pour le NASDAQ pour atteindre de nouveaux records.

Pendant cette période de 12 mois, l'indice du fonds, EONIA, affiche une performance négative de - 0.47%. La fonds Harmonis Patrimoine affiche une performance positive de 3.16% supportée par le bloc des fonds sous-jacents qui ont réussi d'accompagner la hausse des marchés actions ainsi que des stratégies tactiques gagnantes sur les taux et les actions.

Principaux Mouvements sur la période :

Par proches stratégies, les principaux mouvements ont été les suivants :

STATIQUE ou FONDS COUVERTS : le fonds investit en d'autres fonds couverts en risque de marché (via des futures qui répliquent leurs indices de référence). La stratégie d'investissement cherche à capter les alphas des gérants des fonds sous-jacents. Les plus importants mouvements sur la période juin 2019 – juin 2020 ont été :

La souscription dans le fonds C-QUADRAT GR ST ESG R VTIA (AT0000A1YH23) au détriment de C-Quadrat Global Equity ESG – F (FR0010885640) ;



Asset
Management
France

Les souscriptions et les rachats de fond spécialisés en microcapitalisation (LU2090791943, LU2090792248), liquidés courant le deuxième trimestre de l'année 2020.

TACTIQUE : la poche tactique est une poche qui reflète les convictions du gérant à court ou moyen terme sur les marchés actions et les marchés obligataires mondiaux. Les stratégies sont exprimées via des futures taux et des futures actions. Les principales transactions sur la période:

Partie obligataire : premier trimestre 2020 : des positions d'aplatissement sur la courbe US via des achats des futures de 5, 10 et 30 ans pour protéger le portefeuille suite à l'aversion au risque et la forte volatilité sur les marchés.

Partie actions : prise de risque actions sur différentes périodes via des futures actions MSCI World ou S&P 500 ou STOXX 600 pour 5 % à 15% d'engagement du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

► **Evènements intervenus au cours de l'exercice :**

Le FCP n'a fait l'objet d'aucun changement ou mutation.

► **Informations réglementaires :**

Commissions de mouvement :

Aucune commission de mouvement n'est prélevée sur le fonds.

Informations supplémentaires relatives à la politique de rémunération :

La politique de rémunération mise en place au sein de C-Quadrat Asset Management France a vocation à définir les principes de rémunération des collaborateurs de la Société de Gestion, conformément aux dispositions requises par l'annexe II de la Directive AIFM et par la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite directive OPCVM 5 .

Au titre de l'exercice 2020, les rémunérations, fixes et variables, versées par C-Quadrat Asset Management à l'ensemble du personnel identifié, soit 17 collaborateurs, se sont élevées à 1 625 847,3€ se décomposant en :

- 1 209 795 € bruts au titre des rémunérations fixes.
- 416 052€ bruts au titre des rémunérations variables.

L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La partie fixe de la rémunération a été déterminée afin d'être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise. La partie fixe et la partie variable de la rémunération ne sont pas corrélées et en ce sens sont traitées de manière distincte.

La partie fixe rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes comparables à la fonction concernée (étude de marché, avis de conseils en recrutement) et des niveaux internes. La rémunération variable tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.



Asset
Management
France

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée.

La société de gestion de portefeuille invoque le principe de proportionnalité prévu au III de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF

<p>Structure de la rémunération des membres du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none">- montant de rémunération variable maximum en euros,- pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération fixe.	<p>Montant maximum de rémunération variable du personnel identifié en euros :</p> <p>100 000 € maximum proratisé au temps de présence dans l'entreprise</p> <p>Pourcentage maximum de rémunération variable du personnel identifié non gérant : Inférieur ou égal à 30 % de la rémunération fixe</p> <p>L'un ou l'autre de ces seuils seront appliqués ; les gérants de FIA sont traités selon la politique de rémunération AIFM et en dessous du seuil de 100 k€ maximum proratisé au temps de présence dans l'entreprise</p>
--	--

Critères ESG :

La société de gestion précise que la politique d'investissement de cet OPCVM ne prend pas en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance ni l'exposition aux risques climatiques suite à la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

Cependant, ces objectifs peuvent être pris en compte par les gérants, de manière non formalisée.

Information complémentaire :

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement et de la réutilisation au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

HARMONIS PATRIMOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Société de gestion : C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE

Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

Charles HUNTZIGER
COMMISSAIRE AUX COMPTES
21, rue Saint-Sébastien
75011 PARIS

Charles HUNTZIGER - Commissaire aux comptes
21, rue Saint-Sébastien
75011 PARIS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

HARMONIS PATRIMOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux porteurs de parts,

- **Opinion sur les comptes annuels**

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par la société de gestion, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du FCP HARMONIS PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

J'ai effectué l'audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

J'ai réalisé la mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, j'ai déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

- **Vérifications du Rapport de Gestion**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

- **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, la mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société de gestion.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 15/04/2021

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a short vertical stroke.

Le Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

HARMONIS PATRIMOINE

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 350 936,83	8 841 078,38
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	7 252 913,91	8 797 599,60
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 252 913,91	8 797 599,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	98 022,92	43 478,78
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	98 022,92	43 478,78
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	192 452,13	600 000,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	192 452,13	600 000,00
COMPTES FINANCIERS	29 246,26	38 929,08
Liquidités	29 246,26	38 929,08
TOTAL DE L'ACTIF	7 572 635,22	9 480 007,46

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 168 425,23	9 064 541,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	366 839,44	-63 083,70
Résultat de l'exercice (a,b)	-170 034,81	-115 565,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	7 365 229,86	8 885 891,63
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	103 769,90	43 565,60
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	103 769,90	43 565,60
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	103 769,90	43 565,60
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	77 792,84	11 513,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	77 792,84	11 513,10
COMPTES FINANCIERS	25 842,62	539 037,13
Concours bancaires courants	25 842,62	539 037,13
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	7 572 635,22	9 480 007,46

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME EC EURUSD 0320	0,00	1 633 251,67
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0320	0,00	447 620,00
XEUR FGBM BOB 0320	0,00	1 202 670,00
XEUR FGBL BUN 0320	0,00	170 490,00
EUR XEUR FGBX B 0320	0,00	198 380,00
XSFE XT AUSTR 0320	0,00	2 771 607,35
SP 500 MINI 0320	0,00	1 007 469,93
EUR DJE 600 EUR 0320	0,00	3 889 720,00
DJE 600 EUROP 0321	4 602 675,00	0,00
EUR XEUR FESX D 0320	0,00	372 900,00
EUR MSCI WORLD 0320	0,00	616 926,50
MSCI WORLD 10 0321	1 048 097,75	0,00
EC EURUSD 0321	1 125 965,43	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	25,57	732,90
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	25,57	732,90
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	14 986,04	3 100,43
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	14 986,04	3 100,43
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-14 960,47	-2 367,53
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	164 895,96	161 615,44
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-179 856,43	-163 982,97
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	9 821,62	48 417,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-170 034,81	-115 565,97

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Part B : 0,95 % TTC de l'actif net.

Part C : 1,25 % TTC de l'actif net.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante :

Parts C et B: 20 % TTC dès lors que la performance du fonds excède l'indice EONIA capitalisé.

La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative. Dans le cas d'une sous performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

La commission de surperformance est payée annuellement sur la dernière VL de l'année civile.

La référence du calcul de la surperformance prendra effet au jour de calcul de la première valeur liquidative de chaque année civile ; Ce montant comprend la totalité des frais de gestion directs et indirects supportés par le fonds. Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts HARMONIS PATRIMOINE C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	8 885 891,63	20 247 790,61
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	649 765,47	1 099 529,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 317 459,89	-11 736 067,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 317 342,38	2 592 944,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-339 741,86	-253 553,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 243 211,04	253 298,23
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 529 428,95	-3 273 668,25
Frais de transactions	-8 337,78	-11 807,22
Différences de change	2 162,04	6 570,41
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-256 583,25	450 343,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 314 163,80</i>	<i>1 570 747,05</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 570 747,05</i>	<i>-1 120 404,05</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-101 734,54	-325 505,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-94 069,64</i>	<i>7 664,90</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-7 664,90</i>	<i>-333 170,78</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-179 856,43	-163 982,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	7 365 229,86	8 885 891,63

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	5 650 772,75	76,72
Change	1 125 965,43	15,29
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	6 776 738,18	92,01

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 246,26	0,40
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 842,62	0,35
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 246,26	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	25 842,62	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 AUD		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 246,26	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	6 879,88	0,09	4 863,30	0,07	384,97	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 174 063,18	29,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	192 452,13
TOTAL DES CRÉANCES		192 452,13
DETTES		
	Frais de gestion fixe	7 728,04
	Frais de gestion variable	70 023,67
	Autres dettes	41,13
TOTAL DES DETTES		77 792,84
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		114 659,29

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HARMONIS PATRIMOINE C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 965,67	649 765,47
Parts rachetées durant l'exercice	-14 331,07	-2 317 459,89
Solde net des souscriptions/rachats	-10 365,40	-1 667 694,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	42 368,92	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HARMONIS PATRIMOINE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts HARMONIS PATRIMOINE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	94 872,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables	70 023,67
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	538 348,80
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 119 211,45
	LU1829348363	AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC	1 470 385,30
	LU1906457624	AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I	1 482 797,81
	LU1829348520	AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC	1 491 562,94
	FR0011374073	C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	674 465,40
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 119 211,45

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-170 034,81	-115 565,97
Total	-170 034,81	-115 565,97

	31/12/2020	31/12/2019
Parts HARMONIS PATRIMOINE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-170 034,81	-115 565,97
Total	-170 034,81	-115 565,97

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	366 839,44	-63 083,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	366 839,44	-63 083,70

	31/12/2020	31/12/2019
Parts HARMONIS PATRIMOINE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	366 839,44	-63 083,70
Total	366 839,44	-63 083,70

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	21 319 578,77	21 655 221,94	20 247 790,61	8 885 891,63	7 365 229,86
Parts HARMONIS PATRIMOINE B EUR					
Actif net	9 873 756,11	10 160 558,10	9 704 379,56	0,00	0,00
Nombre de titres	9 899	9 899	9 730	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	997,44	1 026,42	997,36	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-71,14	-25,26	90,89	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-10,12	-17,43	-10,17	0,00	0,00
Parts HARMONIS PATRIMOINE C EUR					
Actif net	11 445 822,66	11 494 663,84	10 543 411,05	8 885 891,63	7 365 229,86
Nombre de titres	63 804,84	62 439,90	59 147,18	52 734,32	42 368,92
Valeur liquidative unitaire	179,38	184,09	178,25	168,50	173,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-12,79	-4,53	16,24	-1,19	8,65
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,39	-3,63	-2,40	-2,19	-4,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
AUTRICHE				
C-QUADRAT GREENSTARS ESG R VTIA	EUR	8 646	1 253 064,78	17,01
TOTAL AUTRICHE			1 253 064,78	17,01
FRANCE				
C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	EUR	89	136 116,60	1,85
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	28	463 366,96	6,29
LUXE & LOW COST LEADERS I EUR	EUR	8	417 270,72	5,67
TOTAL FRANCE			1 016 754,28	13,81
LUXEMBOURG				
AIM LUX - AIM EUROPE MULTICAPS EUR B ACC	EUR	971	1 470 385,30	19,97
AIM LUX - AIM EUROPE SELECTION I	EUR	11 533	1 482 797,81	20,13
AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS EUR C ACC	EUR	97 088	1 491 562,94	20,25
TOTAL LUXEMBOURG			4 444 746,05	60,35
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 714 565,11	91,17
TOTAL Organismes de placement collectif			6 714 565,11	91,17
Titres mis en dépôt				
OPC français à vocation générale				
C-QUADRAT GreenStars ESG Flexible B	EUR	352	538 348,80	7,31
TOTAL OPC français à vocation générale			538 348,80	7,31
TOTAL Titres mis en dépôt			538 348,80	7,31
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0321	EUR	-231	-86 525,00	-1,17
EC EURUSD 0321	USD	9	9 700,26	0,13
MSCI WORLD 10 0321	USD	-16	-17 244,90	-0,24
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-94 069,64	-1,28
TOTAL Engagements à terme fermes			-94 069,64	-1,28
TOTAL Instruments financier à terme			-94 069,64	-1,28
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	2 199,53	1 797,66	0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	86 525	86 525,00	1,18
TOTAL Appel de marge			88 322,66	1,20
Créances			192 452,13	2,61
Dettes			-77 792,84	-1,06
Comptes financiers			3 403,64	0,05
Actif net			7 365 229,86	100,00

Parts HARMONIS PATRIMOINE C	EUR	42 368,92	173,83
------------------------------------	------------	------------------	---------------